

DECLARATION du SNUipp FSU 28 à la CAPD du 29 novembre 2017

Cette CAPD a pour objet principal l'étude des départs en formation continue.

Je ne résiste pas à l'envie de vous faire partager l'appel du SNUipp-FSU signé de près de 60 chercheurs qui demandent ensemble au ministre de l'Éducation nationale de développer et de diffuser la recherche, toute la recherche, dans tous les domaines intéressant l'école par le biais de la formation.

Voici quelques exemplaires à la disposition de chacun et je vais vous faire lecture du début de cet appel.

« L'école de la réussite de tous et de la formation des citoyens a besoin de toute la recherche »

Changer l'école et la rendre plus efficace pour plus de justice et d'égalité impose de renforcer la formation initiale et continue des professeurs des écoles. Pour réaliser cette ambition, les enseignants ont besoin, au cours de leur formation, que la recherche éclaire leurs pratiques afin de construire ensemble les savoirs professionnels en faveur d'une école de la réussite de tous les élèves.

Dans le dialogue permanent que l'école doit entretenir avec la recherche, aucune discipline ne peut légitimement s'imposer aux autres et aucune ne doit être ignorée. La recherche ne peut être instrumentalisée dans des débats médiatiques le plus souvent réducteurs.

Ces revendications légitimes ne peuvent se suffire d'effets d'annonces et la pauvreté de ce qui reste de notre plan de formation départemental n'est pas à la hauteur de nos ambitions pour l'école.

Le métier d'enseignant est un métier en permanent mouvement qui nécessite de se former tout au long de la carrière. Nous parlons bien ici de formation et pas seulement d'information ou d'auto-formation par le biais de liste de ressources en ligne. S'inscrire réellement dans un processus de formation demande de pouvoir se dégager du quotidien de la classe pour pouvoir mieux s'y réinvestir.

Les collègues du 1^{er} degré sont particulièrement mal menés en termes de proposition de formation et nous savons tous que la question est très liée à la question du remplacement et à celle de la formation initiale. Pour autant l'équation est claire l'état employeur ne répond pas à ses obligations en terme de droit à formation.

Comment nos partenaires, nos parents d'élèves, nos collègues peuvent-ils comprendre ou accepter que des professionnels de l'enseignement, que nous sommes, ne bénéficieront au cours de leur carrière au mieux que de quelques semaines de formation ?

Cette question est cruciale et ne peut se suffire d'annonces. Le discours du Président annonçant la mise en place d'un "module d'enseignement de la prévention et de la lutte contre le sexisme, le harcèlement et les violences" est assurément un objectif indispensable, mais il ne peut être réalisé à moyens constants.

Notre pays et nos écoles ont besoin rapidement d'un plan d'urgence de réactivation d'une formation continue à la hauteur des enjeux.



REPRENONS

LA MAIN SUR

NOTRE MÉTIER...

...CHANGEONS

L'ÉCOLE !

